

Nous vous remercions de la réponse à notre question sur la position de la commune concernant la 5G, réponse faite par J.François Caron.

Nous prenons acte des nombreuses réserves formulées concernant le déploiement de la 5G qui concernent notamment les aspects environnementaux et sanitaires.

Cette lettre nous amène plusieurs remarques :

- Si la commune voulait aller jusqu'au bout de ses affirmations concernant le manque de prudence et de concertation sur le déploiement 5G imposé aux habitants, elle gagnerait à le faire savoir publiquement. Un nombre important de communes se sont déjà exprimées courageusement sur le sujet, et Loos en Gohelle est sans doute une vitrine observée par un grand nombre d'habitants.
- Se retrancher derrière le fait que les communes n'ont pas leur mot à dire sur l'installation des antennes n'est pas, selon nous, une raison suffisante pour rester dans le mutisme et ne rien faire, face à la gravité des problèmes qui nous concernent tous. Parmi de nombreuses déclarations, on peut citer la députée européenne Michèle Rivasi : « J'invite les maires à prendre des arrêtés municipaux contre la 5G » (voir ci dessous).
- Que signifie : « vouloir plus d'informations pour se construire une opinion éclairée » au sujet de la 5G, alors que les tribunes, analyses (y compris de la part d'organismes officiels) et débats, abondent depuis déjà plusieurs semaines : la création de besoins, la surconsommation d'énergie, le manque d'analyses sanitaires et environnementales ... Sans parler de l'aspect démocratique, car pendant ce temps le déploiement nous est imposé. La Convention Citoyenne pour le Climat, sensée représenter l'ensemble des citoyens s'est exprimée à la quasi unanimité pour un moratoire depuis le mois de juillet.
- Il y a sans aucun doute plus d'une personne Electro Hyper Sensible à Loos en Gohelle, et le Courant Porteur en Ligne - pulsé dans tous nos câbles électriques domestiques - dû aux possesseurs de compteurs Linky, n'est pas pour arranger les choses. (Nous nous souvenons qu'aucun élu Loossois à l'époque n'a réussi à expliquer pourquoi le Linky était nécessaire dans chaque logement). Le compteur Linky est d'ailleurs une technologie qui permettra l'introduction massive des objets connectés domestiques avec son adaptateur (l'ERL) ... sur lequel s'appuierait la 5G.

Nous invitons donc la commune de Loos en Gohelle à prendre une position plus claire et visible sur cette grave question qui concerne chacun des habitants.

Merci à vous. Nous ferons connaître votre réponse.

Avec nos meilleurs sentiments.

J.Michel Damiens pour le groupe Linky-5G Loos

« J'invite les maires à prendre des arrêtés municipaux contre la 5G.

Le principe de précaution prévaut tant qu'il y a incertitude scientifique sur une technologie. Pour l'heure le gouvernement veut passer en force, alors que la Convention citoyenne pour le climat, composée de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort, ont demandé l'arrêt du déploiement de la 5G.

Les maires, écologistes ou pas forcément, ont un devoir de résistance face à cette oppression venue du sommet de l'État. »

ECOUTEZ MICHELE RIVASI :

<https://www.ledauphine.com/politique/2020/09/21/les-ecologistes-veulent-deposer-des-arretes-municipaux-contre-la-5g>

Aussi : « L'innovation ne peut justifier toutes les technologies sans en connaître la réelle utilité et surtout les conséquences. » Dans un communiqué envoyé mercredi 16 septembre 2020, les élus écologistes de **Rennes** ont fait savoir que **le déploiement de la 5G sera suspendu dans la ville, tant qu'un moratoire ne sera pas mené.**